

pauvres

Les Instituteurs (eux aussi) en ont assez du Régime abject

L'ŒUVRE

TOUS LES JEUDIS

9^e ANNÉE — N^o 1

4 Janvier 1912

LE N^o 25 CENTIMES 220, Fg St-Honoré (8^e) PAR AN : 10 FRANCS

Vient de paraître :

LE REVEIL

par Urbain GOHIER

Garder une Patrie
Refaire un Peuple

Un fort volume de 350 pages 1 fr. 25 (franco 1 fr. 50)

Demandez à l'ŒUVRE :

Brochures à 0 fr. 10

LA TRIBU CHAUMIÉ
par Gustave TERY

LA TRIBU CHAUTEMPS
par R. de JOUVENEL

LE PARLEMENT CONTRE LA NATION
par G. TERY et R. JOUVENEL

Brochures à 0 fr. 15

LES MYSTÈRES DE L'ELYSÉE
ou

LE PRÉSIDENT, SON FILS ET LANES
par G. TERY et R. de JOUVENEL (50^e mille)

COMMENT NOUS DÉBARRASSER DES JUIFS?
par Urbain GOHIER

Brochures à 0 fr. 25

TETES
par Urbain GOHIER

PETITES ORAISONS FUNÈBRES
par Urbain GOHIER

*Collection complète de l'ŒUVRE, année 1909 : 20 fr.; année 1910 : 12 fr.
L'ŒUVRE envoie franco la collection complète pour 25 francs.*

NOS BONS APOTRES

Comédie en trois actes de Gustave TERY avec une préface
de Jules LEMAITRE — 1 franc

LE SCANDALE DE LA MARINE

Comment on démoralise un peuple.

La comédie de « justice maritime » qui s'est jouée à Toulon sous la présidence de l'amiral Jauréguiberry suffirait à justifier les campagnes antimilitaristes. Tout ce que j'ai dit, dans *l'Armée contre la Nation*, de l'insolence et de la corruption du haut commandement militaire me remonte aux lèvres, après l'acquittement des officiers qui ont perdu la *Liberté*.

Ainsi la marine, murée dans son infatuation, n'a rien appris, ni de la guerre de 1870, ni de l'affaire Dreyfus! Elle ne se doute pas que la nation française a été exaspérée par la prétention qu'affichaient hautement les généraux, de se faire battre, de capituler, de fuir, de trahir, de mentir, d'envoyer nos frères et nos fils au massacre, de dilapider nos milliards, de fabriquer des faux pour se couvrir, *sans que les pékins eussent le droit de leur en demander compte*.

Voilà que les amiraux à la Jauréguiberry professent la même doctrine.

Ils sont encore plus insensés que n'étaient les généraux : car l'état d'esprit du peuple a changé. Ces messieurs peuvent s'empanacher, se chamartrer de décorations, arborer les gants blancs

qui étonnent les grisettes de Brest et de Toulon : le peuple les juge, eux et leurs jugements.

L'acquittement de l'incapable et traître Jaurès restera sur la marine comme la grâce de Bazaine et l'acquittement d'Esterhazy restent sur l'armée.

L'*Œuvre* a commencé, naguère, les campagnes que d'autres ont suivies, sur la situation matérielle de la flotte. Nous avons dit pourquoi les cuirassés sautent, pourquoi les canons éclatent, les sous-marins coulent, les conserves empoisonnent les équipages. Nous avons dénoncé les fournisseurs criminels, et les politiciens qui les protègent moyennant finances.

Nous aurons maintenant et nous aurons seuls le courage d'ajouter que l'état du personnel n'est pas meilleur.

La scandaleuse sentence du tribunal marécime de Toulon, le spectacle de ces officiers dorés, qui s'absolvaient et se congratulaient d'un désastre national, ont enfin ébranlé la crédulité du public. On a senti partout que l'audience présidée par l'amiral Jauréguiberry pour acquitter, selon la coutume, les chef qui avaient perdu la *Liberté*, abîmé toute une division de l'escadre, tué trois cents hommes, anéanti cent millions, était une farce trop impudente.

Le témoignage du mécanicien-chef de la *Liberté*, omis dans presque tous les comptes-rendus, est trop suggestif pour que nous n'y insistions pas, et pour que nous n'en dégagions pas toute la leçon.

Les soutes de la *Liberté*, comme les soutes de l'*Iéna*, comme la poudrière de Lagoubran, ont-elles pris feu parce que la poudre B est mauvaise,

ou parce qu'un criminel avait préparé l'incendie ? On ne le sait pas ; on ne le saura jamais.

Voici ce qu'on sait de toute certitude : une fois l'incendie déclaré, il faut vingt minutes au moins pour que la chaleur dégagée par la combustion de la poudre pyroxylée provoque l'explosion des gargousses de poudre noire. Dans les trois catastrophes analogues, et dans les expériences de laboratoire, le phénomène a été constant : *vingt minutes de répit*.

Le mécanicien-chef de la *Liberté*, l'homme du métier, celui qui connaît les fonds du bâtiment, les engins et leur emploi, affirme devant le conseil de guerre qu'il suffisait de douze minutes et de vingt hommes bien commandés pour noyer les soutes, pour enrayer le désastre. En douze minutes, avec vingt hommes bien commandés, tout était sauvé.

L'amiral Jauréguiberry, avec l'autorité de ses étoiles et de ses plumes d'autruche, a imposé brutalement silence à l'homme qui disait la vérité.

On connaît le mépris des officiers de vaisseau — ceux qu'on eût appelés jadis les *Messieurs du pavillon rouge* — pour les officiers mécaniciens qui sont en réalité les maîtres du navire moderne, usine électrique et mécanique.

La déposition terrible du mécanicien-chef de la *Liberté* ruine le système de défense des officiers de vaisseau. Ils disaient : « La Fatalité seule est coupable ; la Fatalité a enflammé les poudres ; une fois les poudres enflammées, le vaisseau était fatidiquement perdu. Il n'y avait rien à faire. Ce qui est écrit est écrit. All right ! Vive la France ! » Là-dessus acquittements, accolades, félicitations, pluie de récompenses...

L'amiral Jauréguiberry, sans doute, n'a jamais vu les soutes de la *Liberté*. Les autres officiers en gants blancs non plus. Le mécanicien-chef a dit, en somme : « Si la *Liberté* a sauté, si la France a subi un désastre comparable à la perte d'une bataille navale, c'est parce qu'il n'y avait pas de discipline à bord, parce qu'il n'y avait pas vingt hommes capables de faire leur devoir, parce qu'il n'y avait pas un officier capable de le leur montrer. »

C'est brutal.

C'est manifestement vrai.

C'est effrayant.

J'étais dans la tribune de la Chambre quand on apprit la perte de la *Bourgogne*. Le président Deschanel ouvrit la séance par un éloge pompeux de « nos admirables marins, qui avaient fait des prodiges d'héroïsme ». Il leur envoya le salut de la France et du Parlement.

Bien entendu, le grotesque politicien ne savait rien de plus que le contenu du télégramme. Mais le métier de ces individus consiste à flagger le peuple à tout propos : « Héroïque !... admirables !... inoubliables !... incomparables !... Je lève mon verre !... Je salue bien bas !... Vive la France ! »

On apprit plus tard que presque tous les passagers de la *Bourgogne* avaient péri, et que presque tout l'équipage avait été sauvé. Durant des années, les Américains désertèrent les paquebots français. N'insistons pas ; c'est trop de honte.

Un correspondant de Toulon écrivait dernièrement :

Le marin à terre n'est astreint à aucune marque

de déférence envers les supérieurs de la marine ou de l'armée. Il ignore totalement l'officier de l'armée de terre, et ses propres sous-officiers. A peine porte-t-il la main à son bâton lorsqu'il rencontre un officier de marine de sa connaissance.

Dans un port de mer pullulent les cabarets et les maisons louches. Il est impossible de consigner même les établissements les plus mal famés. Les tenanciers ont leurs syndicats ; ils tiennent à leur merci les politiciens locaux. A chaque fin de mois, la flotte leur livre des milliers de marins pourvus de quelque argent, qui reviennent ivres, incapables de travail pour plusieurs jours, contaminés physiquement, moralement pervertis.

Les matelots qui ne vont pas jusqu'au meurtre ou au vol qualifié sont sûrs de l'impunité. Les commandants ne veulent pas avoir « d'histoires ».

Si un officier rencontre en ville un marin de son navire « en bordée », c'est-à-dire en absence illégale, il ne lui fait même pas une observation.

Les officiers, comme leurs hommes, se considèrent comme libérés de tous règlements dès qu'ils sont à terre. Forcément, cet état d'esprit a sa répercussion à bord.

En effet, on ne voit pas comment le commandant Joubert, second de la *Liberté*, qui était « en bordée » au moment où son cuirassé sautait, aurait pu rappeler à l'ordre des matelots pris en faute.

Et que dites-vous du rôle de ces politiciens, conseillers municipaux et députés, qui se font réellement les souteneurs des maisons infâmes, et qui exigent que les équipages avec leur solde, soient livrés en proie aux tenanciers ? La réélection en dépend !

La licence des marins dans les ports remonte à l'ancienne marine. Quand un équipage venait

de faire le tour du monde, ou seulement une croisière dans l'Océan Indien, qu'il avait tenu la mer pendant de longs mois, qu'il avait enduré mille épreuves et mille privations, il était naturel qu'on fermât les yeux sur quelques excès.

Mais aujourd'hui ! Les conditions du service naval ont changé totalement. Les matelots sont à bord de l'escadre comme les fantassins à la caserne. Aucune raison ne justifie leurs débauches crapuleuses, encore moins leurs violences et leur indiscipline.

L'abdication du commandement n'a pas d'autre motif que l'infatuation des officiers, qui ne daignent pas s'abaisser jusqu'aux premiers devoirs de leur métier. Démoralisés eux-mêmes par l'opium, par la luxure, par l'ennui, quelle prise gardent-ils sur le moral de leurs hommes ?

Dès que l'alarme fut donnée sur la *Liberté*, dont le commandant était en balade, et le second en bordée, plus de cent matelots s'enfuirent à la nage.

Pendant les funérailles des victimes, parce qu'un cheval avait rué ou qu'une échelle était tombée, les troupes qui faisaient la haie furent saisies de panique et se débandèrent en jetant leurs fusils.

Que la poudre B soit bonne ou mauvaise, elle n'est pas responsable de cette lâcheté.

Ce n'est pas la poudre B qui justifie le crime de haute trahison commis par les amiraux et leurs officiers en rade de Majunga, lorsqu'ils laissèrent froidement, implacablement, crever sept mille soldats français, plutôt que d'aider au débarquement des chalands, des ambulances, des remèdes — parce que la Marine entendait punir l'Armée de lui avoir « soufflé » l'expédition. En

Angleterre, on eût fusillé ces officiers de vaisseau comme on a fusillé l'amiral Bing.

Ce n'est pas la poudre B qui explique la perte du *Sully*, du *Chancy*, du *Jean-Bart*, de tous les croiseurs échoués, torpilleurs et sous-marins coulés : mais bien l'incapacité de ces officiers prétentieux qui obtiennent leurs galons par des intrigues politiciennes ou par des coucheries utilitaires.

Ce n'est pas la poudre B qui détermine les « commissions de recette » composées d'officiers à recevoir des fournisseurs les chaudières explosibles, les conserves toxiques, les mauvais canons, les mauvais obus.

Il y a d'autres raisons, n'est-ce pas ?



Aucun mensonge, aucun sophisme, aucun *bluff* patriotique ou professionnel ne prévaudra contre l'évidence : la catastrophe de la *Liberté* a pour causes profondes *la démoralisation des officiers et la démoralisation des équipages*.

L'acquittement de quelques coupables, le silence organisé autour des autres, les récompenses distribuées à ceux qui ont sauvé leur peau, ne sont qu'une honteuse bravade.

A Rome, dans une occasion pareille, on eût décimé les chefs et les hommes.

C'eût été un autre réconfort pour la nation, une autre leçon pour la flotte et l'armée, que tout notre cabotinage de faux hérosme.

URBAIN GOHIER.



LA LUTTE des Instituteurs

**contre l'Arbitraire
et le Favoritisme**

Elle est vraiment extravagante, cette affaire Léger. Un certain Six, vice-recteur de la Corse, traite de « rossard » un instituteur-adjoint au cours d'une conversation avec un tiers. Le « rossard », à qui l'on rapporte le propos, se permet de demander des explications à son supérieur hiérarchique. Le supérieur hiérarchique lui répond par un déplacement d'office, c'est-à-dire par une exécution sans phrases. Voilà le prologue.

C'est alors qu'intervient M. Léger, instituteur de Lyon et secrétaire de la fédération des syndicats d'instituteurs. A ce titre, il écrit au vice-recteur de Corse une lettre très polie pour protester contre le déplacement d'office, mesure de disgrâce que rien ne justifie. Aussitôt, M. Léger est déféré au Conseil départemental par le ministère de l'Instruction publique, pour avoir manqué de respect à un chef.

Par l'affaire de Gustave Téry, qui fut révoqué sans l'ombre d'un jugement, sur un simple froncement des sourcils olympiens de Moussu Fal-lières, nos lecteurs savent déjà comment fonction-

nent ces tribunaux administratifs. Ce sont des machines à condamner, par ordre.

— Nous avons fait des campagnes pour demander la suppression des conseils de guerre, disait jadis Aristide Briand en sortant du ministère de l'Instruction publique, où il venait de plaider pour Gustave Hervé devant le conseil supérieur; mais les juridictions académiques sont infiniment plus odieuses que les cours martiales les plus expéditives. Jamais je n'ai vu mépris plus éclatant non seulement de la justice et du droit, mais des formes les plus élémentaires de la procédure. C'est inouï!

A Lyon, pourtant, il se produisit une manière de miracle. L'innocence et la correction de l'instituteur Léger étaient si évidentes, qu'il ne se trouva pas, dans le Conseil départemental, une majorité suffisante pour lui infliger le « blâme » exigé par l'administration. Il y eut six voix pour et six voix contre; dans tous les tribunaux du monde, il est de règle que, dans ce cas, la condamnation n'est pas prononcée.

Mais le préfet, ayant reçu des instructions formelles, ne l'entendit pas de cette oreille. Dès que le résultat du vote fut connu, il se leva pour déclarer sans le moindre embarras :

— Vous ne pouvez pas douter, messieurs, de mes sentiments préfectoraux; bien entendu, j'ai voté le blâme. Or, ma voix est prépondérante, puisque je suis préfet. Donc, M. Léger sera blâmé,

Le plus fort, c'est que, d'après la loi, le vote est secret, et que, comme l'indique le plus simple bon sens, ce secret même assure la parfaite égalité des suffrages. Mais, quelle que soit la question

posée, il faut que « l'autorité » ait le dernier mot, même quand l'autorité se trompe, ce qui arrive trop fréquemment; et alors elle n'hésite pas à recourir aux procédés du chef gaulois jetant son sabre dans la balance : « Malheur aux subordonnés! »

Devant une violation si parfaitement cynique de tous les principes judiciaires, comment ne pas donner raison aux instituteurs, qui se solidarisent avec leur représentant et leur camarade M. Léger?

A une délégation des « Amicales » et des conseillers départementaux, M. Steeg, très embarrassé, n'a pu que faire une réponse dilatoire. Il se retranche derrière le Conseil d'Etat, qui nous dira... dans deux ou trois ans si, oui ou non, la voix du préfet était prépondérante, malgré le secret du vote.

Mais les instituteurs ne sont pas disposés à s'en tenir là. L'occasion est excellente pour partir en guerre contre ces juridictions administratives, instruments de règne et de terreur, qui font peser sur tout le corps enseignant l'abominable tyrannie des politiciens. Est-il besoin de dire que l'*Oeuvre* ne manquera pas de suivre et de seconder de son mieux cette juste et nécessaire campagne?

Professeurs et instituteurs sont également indignés de ces parodies de justice, qui agravent l'arbitraire d'une ironie et d'une hypocrisie également intolérables.

C'est dans le même esprit qu'il faut applaudir à l'ordre du jour que vient de voter l'Amicale des institutrices et instituteurs de la Dordogne pour protester contre le favoritisme (les instituteurs de la Meuse avaient déjà fait entendre une protestation analogue) :

« Le bureau de l'Amicale, la commission centrale chargée de rechercher les faits du favoritisme, le conseil d'administration et l'assemblée générale, dans leurs séances des 15 octobre, 22 octobre, 5 novembre et 3 décembre 1911;

« Considérant que le dernier mouvement du personnel, préparé par l'inspecteur d'académie, a été saboté par la plupart des hommes politiques du département; que depuis fort longtemps d'ailleurs les nominations, permutations, les changements et les déplacements d'office se font sous la dictée des députés et sénateurs; que les maires eux-mêmes des petites et grandes communes sont appelés à indiquer des nominations; vu l'énumération des divers faits de favoritisme;

« Considérant que le personnel de la Dordogne, dans son ensemble, est l'un de cet état de choses qui semble inhérent à ce département; que rester muets et impasibles plus longtemps devant tant de passe-droits, de faveurs, d'injustices, serait indigne d'un corps d'hommes appelés à enseigner la dignité aux autres et à eux-mêmes; qu'un régime républicain, sous peine de déchéance prochaine, ne peut tolérer davantage de tels errements;

« Protestent contre l'omnipotence scandaleuse des hommes politiques dans un domaine où ils ne peuvent apporter ni compétence ni impartialité; demandent la nomination par les chefs, avec la collaboration du personnel, suivant les conclusions du congrès de Nantes; déclarent qu'ils sont déterminés à faire appel à l'opinion publique par tous les moyens légaux, presse, affiches, réunions, jusqu'à ce que les garanties auxquelles ils ont droit leur soient accordées; décident enfin qu'en attendant la réalisation de leurs vœux, l'Amicale va demander à ses membres un engagement écrit de ne reconnaître, à l'avenir, qu'un seul facteur pour l'attribution des postes ordinaires (postes d'adjoint et de chef d'école à une classe); l'ancienneté générale des services devant laquelle chacun devra

s'incliner, tout cas d'espèces étant réservé et solutionné par les représentants de l'Amicale.

Au nom de l'Amicale, cet ordre du jour a été transmis par M. Michel au ministre de l'Instruction publique. Peut-être aurait-il bien fait d'y joindre un exemplaire de notre *Bottin du favoritisme*, dont la préface est justement de M. Steeg.

Quoi qu'il en soit, voilà des symptômes du meilleur augure. Partout, c'est la même indignation, le même soulèvement contre l'arbitraire, le népotisme, l'insolence des politiciens, qui ne voient dans les instituteurs que des agents électoraux et les traitent comme des laquais. Le jour est proche où nous aurons enfin la joie de noyer tous ces tyranneaux dans leurs mares stagnantes.

LE PROLÉTAIRE CONSCIENT.

Nous continuons à faire le service gratuit de *L'ŒUVRE* aux adresses dont nos abonnés ont bien voulu nous donner la liste. Ce sont pour nous de gros frais, mais si nos nouveaux lecteurs trouvent que nous faisons une besogne intéressante et utile, nous comptons qu'ils voudront bien souscrire un abonnement.

L'abonnement est le seul moyen de nous soutenir et d'étendre notre propagande.

Nous n'avons pas, nous ne voulons pas avoir d'autres ressources.

Les Maîtres de la France

Ab uno...



Cliché de *l'Eclair*.

Le Capitaine Fr.: MARIX

Juif, comme Dreyfus et Ullmo,
Rapporteur au Conseil de guerre,
Membre influent du Cercle républicain,
Dignitaire du Rite écossais,
Délégué du Grand-Orient près de l'Armée,
Arrêté et condamné pour trafic d'influence
et diverses escroqueries.

Lettre Familière à M. Mardoché-Brunswick

(dit MONTÉHUS)

HISTRION

Avec M. Dreyfus (celui qu'on appelle Fursy), avec M. Hélias Cohen (ce qui, sur les affiches des concerts, s'imprime Dickson, en lettres hautes comme ça), vous personnifiez, Monsieur, l'élite de la Chanson Française.

M. Fursy vend, en couplets, de l'esprit montmartrois qu'il fabrique lui-même aux environs de la place Pigalle; dédaignant la fantaisie de Bonnaud et la finesse de Tourtal, il exploite en bon commerçant le capital social limité, mais inépuisable, que constituent les pellicules de feu M. Pelletan et le lard de M. Fallières; récemment, la Joconde est venue renforcer ce fonds de commerce, en y adjoignant un stock de plaisanteries, calembours, coqs à l'âne et jeux de mots, qui, pendant vingt ans et plus, charmeront par leur éternelle jeunesse l'honorables société.

Cependant qu'il opère lui-même à Montmartre, M. Dreyfus fait débiter par ses commis, boulevard de Strasbourg, des produits à peine inférieurs, mis à la portée des classes nécessiteuses.

Le tout se vend très bien.

M. Dickson, lui, tient un autre rayon, le rayon de la galanterie. M. Dickson, roulant des yeux de tzigane constipé, tordant sous sa moustache d'irré-

sistible sous-off des lèvres carminées de vieille cocotte, chante avec des larmes dans la voix ces niaiseries sentimentales qui engrossent les apprenantes de la mode et de la couture.

Infailliblement, lorsqu'elles viennent d'entendre les romances soupirées par M. Hélias Cohen, les petites ouvrières tombent dans les bras du voyou qui les guette... et de là au trottoir, par la voie ordinaire.

Tel est le rôle de M. Dickson dans la chanson française. Cet article se vend également très bien. Oui... mais Montéhus fait mieux.

Sans aucun talent (ça ne vous fâche pas, au moins, que je sois franc avec vous?) sans le moindre soupçon de culture générale ou même spéciale, sans vous être jamais douté de ce que pouvait être un vers, sans vous être jamais compromis avec la rime et la prosodie... simplement avec l'instinct du commerce, ô Mardoché! vous avez fait de votre firme une des premières de la place. Vous avez créé un mouvement social : l'antimilitarisme.

Oh! pas l'antimilitarisme sincère et farouche d'Hervé; non, un antimilitarisme faisant appel à tous les bas instincts, à toutes les rancunes, à tous les appétits; un antimilitarisme crapuleux, sournois, féroce et pleurnicheur... bien juif... un antimilitarisme à bon marché, confectionné pour attirer le client...

Ça s'est admirablement vendu.

Il suffit d'avoir le sens des affaires...

Quand on s'appelle Brunswick, Dreyfus ou Cohen, on peut ambitionner les plus beaux lau-

riens sur les scènes les plus subventionnées. A vous trois, avec l'aide de Jéhovah, qui inspira M. Günzbourg, vous eussiez parfaitement pondu une *Courisane* aussi réussie que celle qu'écrivit à lui seul M. Arnyvelde; et, avec l'aide de Jules, si j'ose m'exprimer ainsi, cette œuvre, représentée à la Comédie-Française, eut recueilli les suffrages de la Critique-debout, de la Critique-assise et de la Critique-Circoncise.

Mais vos ambitions ont été plus modestes.

Paulo minora canamus...

M. Dickson a donc chanté l'amour tel qu'on le parle dans les cafés de nuit, M. Fursy le Loupillon, et vous, M. Montéhus...

*L' pauv' p'tit gas qu'est à la caserne
Où qu'y a un sergent qui l'em.....
L' pauv' p'tit gas qu'ira à la guerre
C'est ça qui fait pleurer les mères!... (bis)*

Ce sont là des productions qui se recommandent à la fois par l'élégance de la forme et l'élévation de la pensée. Vous avez connu d'éclatants succès dans les villes de garnison où votre face blême d'apache en disponibilité avait pour cadre adéquat, sur les planches des bouibis, les viandes molles de la chanteuse à voix et le sinistre maquillage de la gommeuse périmée.

Sur votre masque haineux, les claques se sont abattues par volées, certains soirs. Plus d'un dragon gradé vous donna des motifs sérieux de parler par expérience des brutes galonnées... Plus d'un chasseur vous fit les honneurs du pied.

Vous tendîtes (dans les deux cas) l'autre joue, conformément aux rites de votre race; et vous apportâtes ainsi à Paris une auréole de martyr.

A Paris, votre public vous attendait; ce fut la gloire, tout de suite.

Vainement, Rolla-Mordacq, mousquetaire attardé, antisémite d'avant-garde, tentait-il de jouer les Cyranos à l'orchestre, et, se dressant, terrible, au beau milieu de votre numéro, renouvelait-il l'apostrophe au comédien Montfleury:

*Faudra-t-il que je fasse, ô monarque des drôles,
Une plantation de bois sur tes épaules ?*

Vainement, Rolla-Mordacq vous interdisait-il, à vous, Juif, de mettre en vers (et quels vers!) un sujet qui ne vous regardait nullement, c'est-à-dire l'armée française.

Rolla-Mordacq était expulsé par les camarades conscients; après quoi, convaincu d'avoir troublé la représentation, il était fourré au bloc par les agents (subséquemment que la consigne, elle indique cette solution équitable, sans préjudice, pour lors, du passage à tabac).

Ce pendant, débarrassé du gêneur, vous repreniez votre petit travail à l'endroit précis où il avait été interrompu, et vous réclamiez vengeance, mort et sang, tonnerre et damnation pour le soldat martyr qui a mal astiqué son fourbi et qui a écopé deux jours de salle de police...

Vous aviez pour vous tous ceux qui ont passé par là et qui ont pour quatre sous de rancune...

6

Et puis la mode a changé; il y a eu une crise de l'antimilitarisme, une mévente de ses sous-produits.

Déjà, vous aviez flairé le vent. Vous aviez fait une incursion fructueuse dans l'anticléricalisme; démarquant une poésie de Jean Rictus, vous nous montriez le Christ ressuscitant à Paris et pleurant

toutes les larmes de son corps à la vue d'un grand mariage en l'église de la Madeleine (sans doute par tristesse de voir une Israélite, de la tribu chère au Seigneur, épouser un noble incircuncis et fauché comme les blés).

Comme on ne peut pas toujours manger du curé, vous avez ensuite trouvé autre chose; vous avez trouvé le vrai filon; vous avez trouvé la « chanson humanitaire » qui a enrôlé dans votre clientèle tous les pauvres bougres ayant lieu de maudire leur sort.

Tiens, parbleu ! Elle est encore bien de chez vous, cette chanson-là...

« Venez à moi, vous qui avez faim; venez à moi, vous qui avez soif; venez à moi, vous qui pleurez. Je suis le Consolateur. »

C'est la formule qui a fait du christianisme, comme dit Laurent Tailhade, la plus belle des affaires juives.

Ayant acquis, par ces diverses performances, d'admirables titres littéraires, vous n'avez pas pensé à retourner à l'école pour compléter votre éducation, c'est-à-dire pour apprendre le français.

Vous vous êtes froidement présenté, rue Chaptal, à la Société des auteurs et compositeurs de musique. Vous avez demandé votre admission comme sociétaire définitif, absolument comme vous auriez sollicité un fauteuil à l'Académie française, si quelqu'un vous en avait donné l'idée. Vous avez démontré, péremptoirement, qu'aucun culot ne vous était étranger.

Et comme vous avez eu raison, ô Mardoché !

Après un stage de six mois, c'est-à-dire au bout du délai minimum, la Société des auteurs vous a admis dans son sein...

Ce verdict est d'autant plus flatteur que le poète Xavier Privas *a fait antichambre pendant trois ans avant son admission à la Société de la rue Chaptal!*

Et je désie ces messieurs de la rue Chaptal de dire pourquoi ils ont si longtemps, si obstinément fermé la porte à Xavier Privas !

Tandis que je vais dire pourquoi ils vous ont tout de suite admis dans leur sein, ô Montéhus.

Parce que leur sein est le sein d'Israël.

De même que les 38 millions de Français que nous sommes sont en proie à 100.000 Juifs, de même les 4.000 adhérents de la rue Chaptal (sur ces 4.000 adhérents, 6 ou 700 seulement sont sociétaires définitifs, ce qui rend plus piquant votre cas) sont représentés et administrés par 12 délégués, *dont 6 sont Juifs*.

Les éditeurs juifs, pour s'assurer la majorité, font entrer à la Société leurs employés, qui, pour la circonstance, sont improvisés auteurs et compositeurs de musique.

Voilà pourquoi, Brunswick (bien qu'entrant, vous, anti-Français, dans une Société française), vous y êtes tout à fait à votre place.

Ces choses-là, Rolla-Mordacq vous les a dites ; il vous les répète tous les mois. Car Rolla-Mordacq, qui a le beau courage de se présenter aux élections du Comité des auteurs et compositeurs comme « chansonnier antisémite » (il a 7 voix sur 255 votants), se dresse de nouveau devant vous rue Chaptal comme au bastringue, et s'offre le plaisir de vous dire ce qu'il pense.

Permettez que je suive son exemple, en toute loyauté.

Je vous avouerai que je ne suis pas inspiré par un patriotisme véhément et force... et même, que les âneries patriotardes, débitées au café-concert par vos concurrents, m'écoeurent presque autant que vos propres (si j'ose dire) productions.

Le patriotisme est un sentiment profond dont on doit avoir la pudeur, un sentiment qui s'exprime seulement à certaines heures et dans certaines circonstances, un sentiment qui ne doit pas fournir de prétexte aux pamoissons des cabotins, aux larmes professionnelles et tricolores des sous-Déroulèdes en mal d'éloquence.

Vous vous demandez pourquoi je vous raconte ça ? Parce que, justement, votre carrière, votre personne, votre nom sont des choses qui blessent, qui insultent le patriotisme le moins ombrageux.

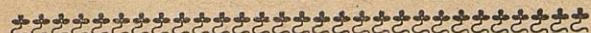
Parce que le fait d'avoir, sans l'excuse du talent, ni même de la sincérité, bavé pendant tant d'années sur un pays qui n'est heureusement pas le vôtre, justifie précisément une manifestation de ce patriotisme qui se décèle en gestes, et non pas en paroles.

En l'espèce, c'est du pied qu'il s'agit de faire le geste.

Croyez, Monsieur, que je fais très sincèrement ce vœu à votre endroit (ou plutôt c'est l'inverse), pour l'année qui va commencer.

MOWGLI.

Chaque Rédacteur n'est responsable
que de ce qu'il écrit.



Mon Carnet

PAR

Urbain GOHIER

Les Juifs entre la Russie et les Etats-Unis

Il faut suivre avec attention le conflit dont les Juifs sont la cause entre la Russie et les Etats-Unis.

En Russie, le séjour et la circulation des Juifs sont soumis à une réglementation sévère. On sait le rôle des Juifs dans les famines qui désoient la Russie, dans le développement de l'alcoolisme, dans la ruine des campagnes par l'usure, dans les attentats sans nombre qui ont ensanglé la Révolution, dans les complots équivoques où l'on ne sait jamais distinguer les révolutionnaires des agents provocateurs.

Une multitude de Juifs, dont quelques-uns étaient des révolutionnaires, dont beaucoup étaient des malfaiteurs, ont dû sortir de Russie.

Une partie d'entre eux se sont fixés en France, où la République les comble de faveurs, leur distribue de faux états-civils, des décorations, des concessions coloniales, des places de choix dans l'administration. Ils sont à la fois les Pré-toriens du Régime abject et les sbires de l'Alliance israélite (V. *La Terreur Juive et le Réveil*.)

D'autres ont gagné les Etats-Unis. Dans New-York, il y a une ville juive qui compte plus d'un million d'habitants ; on n'y parle que l'hébreu

et l'*yedish*; trois ou quatre théâtres hébreux, une demi-douzaine de journaux hébreux, de nombreuses écoles rabbiniques, maintiennent les liens de cette agglomération formidable.

Les Juifs expulsés de Russie s'installent dans la Jérusalem Américaine; au bout d'un certain temps, ils se font naturaliser; ensuite ils prétendent rentrer en Russie comme citoyens des Etats-Unis, sous la protection diplomatique de la grande République.

Le gouvernement russe ne veut pas être la dupe de cette combinaison; il entend ne pas admettre sur son territoire, comme Américains, les ennemis politiques ou les bandits de droit commun qu'il a chassés comme Juifs.

Et toute la Juiverie des Etats-Unis cherche à pousser le gouvernement de Washington contre le gouvernement de Pétersbourg. Le président Taft est soumis aux Juifs, parce que son élection a été financée par un syndicat de banquiers juifs, les Guggenheim, Loeb, Kuhn, etc. Le Congrès américain est travaillé fortement par la presse juive.

Les Américains qui obéissent aux Juifs voudraient obliger la Russie à recevoir et à laisser circuler sans contrôle tout Juif déguisé en Yankee, même s'il a été antérieurement expulsé de Russie. Cette prétention est d'autant plus effrontée que les Etats-Unis arrêtent à leur frontière tout étranger, Juif ou non, qui leur paraît « non désirable ».

N'est-il pas édifiant de voir un peuple de près de cent millions d'hommes devenir, à son insu, l'instrument des menées juives?

Ne serait-il pas monstrueux de voir les deux plus grands Etats de race blanche en arriver à la guerre, au moins à la guerre économique,

par les machinations et pour l'intérêt de cette sordide peuplade asiatique?

Les Français qui sont encore assez stupides pour ne pas comprendre l'œuvre d'Israël dans leur propre patrie ouvriront peut-être les yeux, s'ils considèrent les causes et les conséquences du conflit russo-américain.

Le véritable Flamidien

Depuis le commencement du procès Flachon, l'*Action française* répète qu'un des complices les plus actifs des proxénètes est un instituteur public, ami de Flachon, protégé d'Aristide Briand, qui a été l'objet de plaintes précises, et qui continue de faire sa classe dans une école laïque, en plein Paris.

Le parquet et le juge d'instruction n'entendent pas cette dénonciation.

Dans l'affaire des vols du Louvre et dans l'affaire du *Journal des Satyres* — (pour ne pas remonter à l'affaire Steinheil!) — ni le parquet ni les juges d'instruction n'ont voulu découvrir ce que tout le monde savait.

Mais, cette fois, une intervention s'impose. Il y a des associations d'instituteurs qui n'hésitent pas à intenter contre les évêques, contre les pères de famille, contre les journaux, des actions judiciaires pour défendre leur honneur professionnel.

Pourquoi les instituteurs laïques demeurent-ils impassibles dans une conjoncture si grave?

M. Jaurès et Gérault-Richard

On lit, dans l'*Humanité* du 29 décembre, au compte rendu du procès Flachon :

M. Gérault-Richard nommé au procès.

Enfin, voilà Mlle Louise Deveaux, toute parée d'hermine et cette jeune fille va mettre en cause un ancien député, mort récemment, et qui ne peut, par suite, se défendre. Mais quel rôle joua-t-il? Le témoin l'indique :

« *J'ai rencontré au Skating, avec Marcelle, Germaine de Courcelles. Elle m'a priée de venir voir Mlle Wilson chez qui j'ai trouvé M. Gérault-Richard. Celui-ci m'a invitée à dîner pour s'amuser un peu, puis il fut question de partir dans le Midi. Tout était arrangé, quand on m'a annoncé que tout était retardé.* »

Et voilà un nom lancé? Pourquoi ce nom, que la jeune fille répète en sortant et en papillonnant avec les stagiaires? En fut-il question à l'instruction?

Et j'entends les défenseurs crier :

« *Il était entendu qu'on ne parlerait pas du dossier Gérault-Richard. Pourquoi en a-t-on parlé? Et les autres?* »

Personne ne répond.

Et tandis que l'audience est suspendue, cela me laisse tout rêveur.

Pourquoi y avait-il un dossier dont on ne devait pas parler? Pourquoi y en avait-il d'autres? Et que cache-t-on?

Oui: pourquoi, de quel droit épure-t-on les dossiers? Que cache-t-on? Qui tâche-t-on de sauver?

L'*Humanité*, l'*Action française* et l'*Œuvre* sont d'accord pour poser la question.

Un Député dangereux

M. Pascal Ceccaldi, député de l'Aisne, ayant reçu mille francs d'un magistrat qui sollicitait de lui une intervention auprès du ministre, a sur-le-champ remis entre les mains du Garde

des Sceaux une plainte et l'argent de corruption.

Les collègues de Pascal Ceccaldi n'en reviennent pas.

C'est un scandale sans précédent.

Un député qui ne veut pas se laisser acheter!

Un député qui refuse de l'argent! Le camarade Jaurès exprime une indignation véhémente, qui lui ramène bien des sympathies.

On suppose que le respectable M. Brisson proposera contre Ceccaldi la censure avec exclusion temporaire.

Si les pots-de-vin ne sont plus admis, si l'on ne peut pas trafiquer de l'influence parlementaire, si l'on ne peut plus tirer deux cents mille francs par an du mandat législatif — à quoi bon s'endetter et se galvauder, pour être élus?

M. Pascal Ceccaldi a manqué au pacte des Q. M. Pour commencer, on ne le tutoiera plus.

« Magistrature gangrenée »

Le magistrat accusé de tentative de corruption sur un représentant du peuple est procureur de la République à Tlemcen.

Le procureur de la République à Villefranche a été convaincu d'escroqueries;

Le procureur de la République à Tours, convaincu de faux;

Le procureur de la République à Montargis, convaincu de chantage...

(A suivre.)

La médaille Mascuraud

Une bonne surprise pour le peuple de France. A l'occasion du premier jour de l'an, et contre la somme de 6 fr., le Comité républicain du Commerce offre aux citoyens « une plaquette de bronze, très artistique, rappelant les traits du président Mascuraud ».

Signé : Cahen (Jules), Krug (Alfred), Lévy-Picard (Adolphe), Lévy (Emile), Meyer (Léon), Weill (N.), etc.

Après la médaille, le souscripteur peut sans doute espérer la croix de la Légion d'honneur. Supplément à débattre.

Qui n'a pas son petit Mascuraud-Mascotte ?

URBAIN GOHIER.

Gazette de la Cour

Moussu Fallières ne veut pas payer ses pompiers.



Certains établissements et certains palais ont, comme il est naturel, un outillage spécial en cas d'incendie. Comme il est naturel aussi, la vérification et l'épreuve des appareils est faite par les sapeurs-pompiers. Et il ne semble pas moins naturel que ces sapeurs-pompiers soient rétribués par ceux qui les emploient.

— 26 —

Mais Moussu Fallières ne l'entend pas de cette oreille, et M. Rébeillard, dans son rapport général au Conseil général, est obligé de constater sa ladrière. « Les services spéciaux de vérification et d'épreuve, écrit-il, ont donné lieu à des perceptions régulières, sauf pour le palais de l'Élysée...»

Comment obliger Moussu Fallières à payer ses pompiers ?

La Ville de Paris a songé un instant à citer le « chef de l'Etat » devant le juge de paix. En Amérique ou même en Suisse, on n'eût pas hésité une seconde. Mais il est convenu que le président de la République française est un monarque plus absolu que Louis XIV. C'est pourquoi le Conseil municipal s'est résigné à voter, le 29 décembre, « l'admission en non-valeurs des redevances en souffrance ».

C'est à dire que l'on passe la créance Fallières au compte des profits et pertes.

Il est vrai que la tribu Fallières a eu quelques malheurs ces temps-ci. Moussu Fallières, en effet, n'est pas seulement le seigneur du Loupillon ; il est aussi, nous apprend *Fantasio*, propriétaire d'un des plus beaux immeubles du boulevard St-Germain. Or, depuis quinze mois, un des principaux locataires refuse énergiquement de payer son terme, et le vieux vautour de l'Élysée ne sait plus que faire pour l'y contraindre.

Autre ennui : un des meilleurs amis de la maison, le sieur Vacquié, qui était naguère conseiller général du Lot-et-Garonne, vient d'être arrêté pour escroquerie. *L'Oeuvre*, sans doute, sera seule à dire que cet intéressant individu, toutes les fois qu'il venait à Paris, descendait à l'Élysée, ce qui lui permettait de faire plus aisément des dupes.

— 27 —

Depuis l'instruction ouverte par le juge Boucard contre les neveux du « père Chaumié » ce n'est évidemment pas le premier aigrefin qui escompte la protection de Moussu Fallières pour obtenir une ordonnance de non-lieu. Mais, cette fois, le Président hésite quelque peu à intervenir en faveur de son jeune ami Vacquié. C'est qu'en effet, Mme Fallières, ménagère diligente, a fait justement remarquer à son auguste époux que, si Vacquié reste en prison, ce sera une bouche de moins à nourrir.

Vacquié, du reste, qui fut l'un des grands électeurs de Moussu Fallières, ne se plaint nullement de son ingratitudo. Il trouve qu'on mange beaucoup mieux à la Santé qu'à l'Élysée.



LA FIN DU RÉGIME ABJECT

Où allons-nous ?

Dans le volume où nous avons recueilli les résultats de notre dernière enquête, la réponse d'Emile Janvion a été omise par erreur.

La voici.

Janvion est membre du Comité confédéral de la C. G. T.; c'est un des plus ardents et des plus notoires militants syndicaux. Il n'est pas inutile de se le rappeler pour goûter toute la saveur de ses réflexions :

1^o *Étes-vous partisan du statu quo ?*

Cette question signifie : « Etes-vous partisan de

leur République et de ses républiques, du trinôme excrémentiel : démocratie + franc-maçonnerie + youpinerie = irresponsabilité, délation, corruption... » Evidemment non !

2^o *Croyez-vous à l'utilité et à la possibilité d'une restauration monarchique ?*

Pourquoi pas ? Le dégoût, la nausée vainquent souvent la résistance du meilleur estomac. C'est ainsi que « le régime abject » a réveillé tous les espoirs monarquiques qui sommeillaient dans ce pays. Les Français se demandent, aujourd'hui, si un seul roi responsable ne vaudrait pas mieux que les 800 roitelets irresponsables de nos deux Parlements.

3^o *S'il me fallait choisir, à quel prétendant iraient mes préférences ? Et pourquoi ?*

Permettez-moi de répondre à cette question en citant textuellement l'opinion oratoire et écrite (*scripta manent !*) d'un célèbre orateur anarchiste qui, à la bonne époque (1895), avant l'enjuivement maçonnique des valeurs sociales, déclarait, en parfaite logique, ceci :

J'espère que de ceux qui me lisent, nul ne songera à me faire l'injure de m'accuser de tendresse à l'égard des régimes passés ; mais en l'absence d'une responsabilité qui se perd dans l'Océan parlementaire au point qu'on n'en pourrait pas trouver une seule petite goutte, je crois qu'on peut se demander si — à ce point de vue tout particulier — une royauté ou un empire autocratique n'est pas préférable. Alors, au moins, il y a un responsable ; c'est le roi, c'est l'empereur. C'est un homme, il a un cerveau, un cœur, une poitrine. Son cerveau peut être éclairé ; on peut trouver le chemin de son cœur. Allez donc, au milieu d'une foule d'irresponsables, choisir un cœur, une poitrine ! Allez donc retourner 500 consciences, dont le siège est fait, apporter 500 coeurs de marbre !

SÉBASTIEN FAURE. (*La Douleur universelle*)
(1^{re} édition, p. 252).

Hélas ! Le célèbre anarchiste, ayant reçu, depuis, la « lumière » qui lui conféra et confère encore bénéfices, avantages et priviléges, il est devenu, depuis Dreyfus, de « défense républicaine ». Quant à moi, je n'ai pas cessé de trouver cette déclaration très bien — moins l'empereur qui serait le républicain couronné — et elle est encore « le clou » auquel j'accroche aujourd'hui mon tableau de préférence politique. Plutôt la chose (la monarchie) que l'hypocrisie de la monarchie (la République) !

4° — *La République peut-elle se réformer elle-même ? .. réunir une nouvelle Assemblée nationale uniquement chargée de reviser la Constitution et de l'adapter aux besoins nouveaux du pays ?*

On ne peut pas améliorer le mauvais, on le supprime. N'adaptez rien aux besoins nouveaux ; ce seraient les besoins nouveaux qui s'adAPTERAIENT. Voyez Briand ! Bien rarement la vertu fait des conquêtes ; mais la vertu est si souvent conquise !

5° — *Vous représentez-vous ce que pourrait être une République syndicaliste ? Est-ce sous cette forme que doit s'organiser demain la démocratie ?*

Terrible question pour un syndiqué confédéré ! Aussi vais-je m'en tirer par de démonstratifs extras.

La République syndicaliste ? Mais elle existe. Renseignez-vous plutôt au ministère du Travail ! ...

Chamfort a écrit quelque part : « Il y a deux sortes de gens, ceux qui ont trop d'appétit et pas assez de déjeuner, et ceux qui ont trop de déjeuner et pas assez d'appétit. »

Et voilà constituée notre Confédération républicaine ; elle est bien déjà composée des deux sections : la C. G. A. (confédération des Appétits), et la C. G. T. (confédération du Travail).

L'Appétit mangera-t-il toujours le Travail ou le Travail dominera-t-il ou rationnera-t-il l'Appétit ? Angoissante question sociale, qui rappelle un peu le mot de Carlyle : « Qui est-ce qui a inventé le cochon ? Je crois bien que c'est le charcutier ! »

D'abord, le mot *syndicalisme* (se méfier des mots

en *isme* !) est un bien vilain mot. Il est au syndicat ce que le parlementarisme (*isme dévorant*) est au suffrage universel (si naïf à sa naissance, si loyal à son berceau). Hélas ! l'homme ne saura jamais vivre l'idéal sans l'avilir.

Ici, une confidence pour les lecteurs de l'*Oeuvre*. Dans notre organe *Terre libre* (dans tous les kiosques, 10 centimes, soit dit sans réclame !), organe syndical (et non syndicaliste), des syndiqués mènent campagne contre le *parlementarisme syndicaliste*. Ils désignent sous cette expression le mal du renouvellement perpétuel des fonctions de secrétaire ou de permanent aux mêmes hommes, qui finissent par se croire des hommes providentiels, les propriétaires de leurs organisations, les « chefs » du mouvement ouvrier.

Et nous disons à ces permanents (j'avertis les lecteurs de l'*Oeuvre* que je rentre ici dans le vif de la question) : « Pourquoi combattez-vous la démocratie, pourquoi combattre le parlementarisme des politiciens, si vous le ressuscitez, avec ses qualités en moins, au sein de la C. G. T. ? Ne faites pas de vos organisations des comités électoraux ; le syndicat doit être administré (chose facile) par le plus grand nombre et soumis au contrôle de tous par tous. »

Savez-vous ce que nos « chefs » syndicaux, ceux qui se déclarent « à la tête » (*sic*) des organisations nous répondent, chefs réformistes et révolutionnaires à l'unisson ? Ceci : qu'il faut des « aptitudes spéciales pour remplir leurs délicates fonctions » que « leur poste nécessite, à un degré supérieur (*sic*) des qualités d'initiative, d'intelligence, d'habileté, de hardiesse » (*resic*).

Vous pouvez juger ainsi combien notre prolétariat consciente et organisée a conscience de la nécessité de l'*élite* et travaille déjà à organiser sa nouvelle aristocratie. Elle raisonne, déjà, comme une petite reine et avec un pectus !

Et vous osez parler de République syndicaliste ? Songez au « clou » monarchique auquel j'ai accroché, plus haut, mes tendresses pour le régime pré-

féré et sachez ensuite, par ma campagne démocratique, niveleuse de chefs syndicalistes, que j'apparaît encore comme le seul démocrate et le meilleur républicain — évidemment! — du Comité confédéral, à la C. G. T. Jugez un peu du reste!

Alors, n'attendez rien de républicain du syndicalisme. Lisez nos journaux, et vous verrez déjà ce que la « démocratie » prend pour son rhume.

A votre 3^e question, je réponds donc : « Je n'ai aucune conception, même imaginaire, de ce que pourrait être une république syndicaliste », probablement parce que le syndicalisme ne peut être vécu sur le plan politique.

6^e — *Quel que soit le changement, pourra-t-il s'accomplir sans violence?*

Evidemment non! Et c'est la Guerre qui offrirait la plus sûre occasion et le seul moyen de révolution pour le prolétariat, s'il était « organisé et conscient » sur le plan national, et si un « humanitarisme » de contrebande judéo-gouvernementale ne savait faire écarter ce péril en bourrant le crâne du bon populo sur « la fraternité des peuples ».

D'où ce duo cacophonique : Gustave Passy (bourgeois conservateur) dit : « guerre à la guerre! » — « Parfaitement! s'écrie Frédéric Hervé (révolutionnaire insurrectionnel), plutôt l'insurrection que la guerre! »

Si la guerre, c'est l'insurrection, ne pas vouloir la guerre, c'est refuser l'insurrection.

Et c'est ainsi que Requins de la Finance et Caïmans du Parlement peuvent digérer en paix... Cette bonne paix hypocrite, profiteuse et menteuse, qui permet à la Finance internationale les profits et lauriers de « la guerre de classes », ainsi cueillis à l'étouffé, en douceur, et sans faire crier le patient qu'est le populo, trop occupé par la ritournelle de « guerre à guerre! » ou à la Farce socialo-ora-toire de « la Fraternité universelle »...

Où allons-nous? Où nous mèneront les volontés de la Banque internationale, de l'Alliance Israélite Universelle, qui a tout le pognon.

A moins que la vraie France révolutionnaire se réveille.

EMILE JANVION.



LECTURES



Pour les Humanités.

Dans la *Grande Revue*, Henry Gauthier-Villars (Willy) répond en ces termes à une diatribe contre les Humanités :

« Non seulement le latin ne sert de rien, mais encore il nuit à la connaissance de la langue française. » Tel est le paradoxe que M. Claudel développe en quinze pages. Les réfuter en détail serait bien long! Quelques rectifications suffiront peut-être.

Tout d'abord, rassurons l'auteur : les malheureux qui savent le latin ne se croient pas obligés, comme il se l'imagine, d'écrire « inférieur que », pour peu qu'ils aient lu, dans Salluste, *inferior alicut*.

Il se trompe également quand il déclare : « Si M. Faguet veut dire en latin qu'il préfère le vin à l'eau, il n'emploiera pas le mot qui correspond, dans la forme, à préférer. » Et pourquoi pas, puisque Cicéron écrivait : *Salutem reipublicae suis commodis præferre*?

M. Claudel regrette que l'expression « ne laisser pas de » devienne de plus en plus rare et croit que, si ce gallicisme « dont se servaient nos pères » tombe en désuétude, c'est par l'effet de la version latine. Comment cela se pourrait-il, puisque « nos pères » faisaient beaucoup plus de latin que nous? Un peu de logique ne messierait pas.

Dans son énumération des dangers que présente la version latine « pour la conservation de la langue française », l'adversaire de M. Faguet déplore qu'en traduisant du latin l'élève n'ait jamais l'occasion de placer certains gallicismes comme « entrer dans les sentiments de quelqu'un ». Rappelons-lui l'expression de Quintilien : *Intrare in affectum alicujus*, et espérons qu'elle calmera ses craintes.

Jamais, dit-il encore, « jamais la traduction littérale du latin ne donnera lieu à l'écolier d'employer un idiotisme ». Allons donc!

Ouvrez un dictionnaire français, au mot *Faire*. Je lis : « faire de l'argent, faire son entrée, faire de la dépense, faire du feu, faire mention, faire une pause, faire peur, faire des progrès, faire rire, faire une sortie, faire la vendange, faire du vent, faire voile ». Tous ces idiotismes français, tous, trouvent des équivalents en latin : *pecuniam facere, introitum facere, pavorem facere, pausam facere, risum facere, vela facere, ventulum facere*, etc., etc. J'en citerais des milliers!

Prenez les gallicismes les plus usuels, les plus familiers. « Un homme de rien qui a coutume de dormir sur les deux oreilles », Cela se traduit en mot à mot *Homo nihili* (je crois bien que l'expression est dans Cicéron) *hoc moris habet in aurem utramque dormire...*

Il serait facile de réfuter ainsi la plupart des assertions imprévues de votre collaborateur, mais je laisse à des humanistes plus qualifiés que moi le soin de défendre le latin au cours du procès « parricide » (comme l'a dit Urbain Gohier) intenté à l'enseignement universitaire.

HENRY GAUTHIER-VILLARS.



Eliacin Gomoor.

Emile Janvion déniche le passage suivant dans un feuilleton de *l'Humanité*, qu'ont fondée les grands Juifs et qu'ils ont tant arrosée :

... L'autre était un cousin du petit Juif Stercoris, le marchand de titres nobiliaires romains; l'intimité de son cousin avec les « monsignori » le mettait à même d'obtenir des titres à prix très réduits, et il les vendait au prix fort; ce brave garçon répondait au nom, cher à Israël, de Eliacin Gomoor.

Ce Gomoor avait été dans le temps poursuivi pour des bagatelles; par exemple, des petits viols tout à fait bénins, exercés sur des fillettes de six à sept ans. Il ne les avait pas étranglées; c'est pourquoi une indulgente instruction fut clôturée, faute de preuves — faveur due à sa qualité de membre sacré de la tribu d'Israël.

Il paraît que la manne ne tombe plus!

Alors le camarade Jaurès va traiter Israël comme il traite Gérault-Richard.



Au pays de Cyrano.

Dans la *Bataille* (de Bordeaux), M. Charles Bernard, ancien député (de Bordeaux), prononce l'oraison funèbre de Gérault-Richard. Elle commence ainsi :

Zéro Richard vient de rendre son âme au diable. C'est le cas ou j'en suis de dire que le cadavre d'un ennemi sent toujours bon.

Après quoi, M. Charles Bernard nous explique, avec une verve toute méridionale, qu'il faillit respirer, quelque vingt ans plus tôt, cette odeur délicieuse.

Voici dans quelles circonstances : à la suite d'une controverse électorale un peu vive, M. Charles Bernard crut devoir envoyer ses témoins à M. Gérault-Richard, et c'est l'ancien député qui veut bien nous

raconter lui-même cette rencontre vraiment épique :

Oh! l'affaire ne traîna pas. Deux bons amis lui furent dépêchés, et le temps de gober un œuf à la coque, il fut décidé qu'on en découdrait le lendemain au pont Bineau.

Ah! mes amis, quelle matinée! Tout d'abord Turot et Castellane mirent flamberge au vent. Puis ce fut notre tour. Journalistes, photographes, gens de lettres, débardeurs, qui avaient été tenus à l'écart lors de la première rencontre, rétrécirent le cercle; et, comme c'était un duel entre socialistes, personne ne songea à les écarter. A cette heure, je revois la scène. M'écrasant de sa hauteur, droit sur ses jambes, procédant par la méthode de Jacob, très appréciée, paraît-il, par les épéistes parisiens, le corps légèrement cavé, le bras allongé, mon adversaire procédait par de petits battements auxquels, comme on le suppose, je ne répondais pas. A la deuxième reprise — il y en eut huit — décidé à foncer sur celui que l'on prisait comme le plus habile et le plus dangereux des duellistes, je me précipitai sur lui, l'épée haute, bien en ligne. Un corps à corps s'ensuivit; et, d'un violent coup d'épaule, je le chassai du terrain. Il y eut un moment de stupeur et l'on crut que je l'avais mortellement blessé! Il n'en était rien. Nous recommençâmes. Mais le bûcheron des crânes avait perdu de sa belle assurance. Son sourire jaunissait.

— Allez, Messieurs, commanda Lefèvre, qui a été depuis sous-secrétaire d'Etat aux finances. Oh! ce ne fit qu'un pli. De nouveau, je menai l'attaque, et, tout en roulant de rapides contre de quarte, feignant de le toucher au ventre tandis que j'étais bien résolu à le défigurer, sur un coup d'arrêt merveilleux, je le piquai au-dessus de l'arcade sourcilière. Le coup fut si violent que, ainsi que le constate le procès-verbal, mon épée se faussa. Alors, les poitrines se dilatèrent.

Il ne manque guère à cette narration que l'accent du narrateur. Mais elle est si vive, si précise et si colorée qu'on croirait l'entendre.

M. Charles Bernard n'est pas seulement resté le plus intrépide des cadets de Gascogne; c'est aussi le meilleur des hommes et le plus inoffensif des pharmaciens.

BULLETIN D'ABONNEMENT

*Je, soussigné (nom, prénom)
(adresse)*

déclare m'abonner pour un an⁽¹⁾, pour six mois⁽¹⁾ à L'ŒUVRE à dater du

*Ci-joint le montant de l'abonnement : **dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.**
Veuillez faire percevoir le montant de l'abonnement : **dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.***

SIGNATURE :

(1) Biffer l'une ou l'autre de ces indications.

Détailler en suivant le pointillé et adresser ce bulletin à l'Administrateur de L'ŒUVRE, 220, F^e St-Honoré, Paris (8^e)

BULLETIN

La physionomie de la Bourse n'a pu se modifier beaucoup encore au lendemain de l'accalmie que procurent tous les ans à cette époque les chômagés de Noël et du Nouvel An.

On a pu noter, dans les derniers jours précédent immédiatement la fin de l'année, quelque tassement de la cote d'une grande majorité de valeurs, dû à des réalisations de bénéfices ou à des allégements de positions, provoqués par la perspective de reports plus tendus encore à la dernière liquidation de l'année qu'aux deux précédentes : on parlait, en effet, couramment de 5 1/2 %, et il va de soi qu'à ce taux les positions prises, même sur les titres du meilleur rendement, deviennent onéreuses.

Les places étrangères qui ne sont pas dans un moindre marasme que le marché parisien, ne pouvaient nous envoyer aucune indication capable de rassurer l'orientation de nos grandes valeurs spéculatives. La tenue du marché berlinois a surtout laissé à désirer ; cela s'explique, du reste, en face d'une crise monétaire telle que les capitaux y ont été recherchés à 10 et même 11 %. On escompte cependant une très prochaine détente grâce à l'intervention d'établissements de crédit étrangers, plus particulièrement américains, dit-on. A Wall Street peu d'affaires ; on n'y voit pas sans quelque appréhension le litige russe-américain et l'on craint que les exportations n'en soient affectées.

Dans le compartiment des Fonds d'Etat, la *Rente Française* reste atteinte de lourdeur. Les achats quotidiens des Caisses sont le plus souvent au-dessous d'une vingtaine de mille francs de rente et les contestations possibles au sujet de la délimitation des territoires congolais cédés à l'Allemagne, en même temps que les retards apportés à la solution du litige franco-espagnol sont peu faits pour aider au relèvement du fonds national.

L'hésitation persiste sur l'*Extérieure*, qui montre

même quelquefois de la lourdeur ; inutile d'expliquer pourquoi. Par contre, les *Fonds Portugais* sont assez soutenus. Les *Fonds Russes* sont plus discutés ; il y a de grosses dépenses en perspective pour la réfection de la flotte et le rachat de la ligne Varsovie-Vienne. Les *Fonds Turcs* sont atteints d'une indécision compréhensible, bien que les recettes de l'Administration de la Dette soient satisfaisantes pour l'exercice fiscal en cours. Les *Fonds Chinois* sont à surveiller ; la prolongation de l'agitation ne pouvait avoir qu'une répercussion désastreuse sur la situation financière de l'empire, déjà discutée.

Dans le compartiment des Etablissements de Crédit, la *Banque de France* et la *Banque de l'Algérie* ont bénéficié de la bonne impression laissée par le vote du Parlement, touchant le maintien de leur privilège respectif jusqu'en 1920. Dans le groupe étranger, signalons la tenue un peu meilleure des *Banques Egyptiennes* et des *Banques Mexicaines*.

Dans le compartiment des Chemins de fer, les *Chemins Français* ont été plus calmes que jamais, en dépit des plus-values de recettes qu'enregistrent quatre sur cinq des grands réseaux. Les *Chemins Espagnols* varient peu, suivant les tendances du Fonds national. Les *Chemins Portugais* sont plutôt lourds, et les *Chemins Lombards* peu modifiés. Les recettes brutes de l'année sont, au 10 décembre, en plus-value de près de 3 millions de couronnes, mais l'on ignore dans quelles proportions se sont aggravées les dépenses de la même période.

Le marché du *Cuivre* reste orienté vers la hausse, grâce à l'activité de la consommation et le *Rio Tinto* en porte heureusement la trace.

Les *Mines d'or sud-africaines* défendent toujours bien difficilement le peu de terrain qu'elles regagnent quelquefois.

Le Gérant : GARDANNE.

Imp. spéciale de l'*Œuvre*, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris.